

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALE DE LAC-SAGUAY

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNE PAR LE SOUSSIGNÉ, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA SUS-DITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Lac-Saguay au cours de la séance ordinaire du 5 novembre 2018, a adopté le calendrier ci-dessous relativement à la tenue des séances du Conseil de la Municipalité pour l'année 2019, ces séances débutant à 19h30 :

Calendrier 2019 Séance du Conseil 19H30	
Janvier	14
Février	4
Mars	4
Avril	1
Mai	6
Juin	3
Juillet	8
Août	sans séance
Septembre	9
Octobre	7
Novembre	4
Décembre	2

DONNÉ A <u>Lac-Saguay</u> CE <u>seizième</u> JOUR DE <u>novembre 2018</u>

Richard Gagnon, secrétaire trésorier

in the first of the second The second of the

and the second of the second of the second

医克斯曼氏病 医环状结合 医二甲基甲基氏氏试验检尿 医二氏反射

in de la companya de la co La companya de la companya del companya del companya de la companya del companya de la companya del companya de la companya de la companya de la companya de la companya del companya

TADO AN TONNIA DE SANTANIA DE